

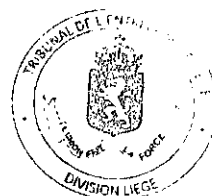
ROYAUME DE BELGIQUE
Fédération Royale Belge
des Sociétés de Football Association

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24118991



24 JUL. 2024

Greffe

N° d'entreprise : 439.564 804

Nom

(en entier) : **Matrice pour la Transformation des Rôles et l'Innovation Sociale**

(en abrégé) : **MaTRIS asbl**

Forme légale: **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue Lieutenant Pirard 56 4607 Dalhem**

Objet de l'acte :

Article 2 : Le siège social de MaTRIS est transféré rue Wathy Ferrant, 43 4420 Saint-Nicolas (Tilleur).

Article 5. Les membres « Deux catégories de membres sont créées : les membres effectifs paient cotisation et ont droit de vote. Les membres adhérents ne paient pas de cotisation et n'ont pas droit de vote ».

L'AG acte la démission de François-Michel van der Rest en tant que catégorie 3 UBO, chargé de la gestion journalière.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).